TRAIT d'union

N°1
JUIN 2026

LE MAGAZINE DE VENDEUVRE - ESCURES/FAVIÈRES - GRISY - MORIÈRES





SOMMAIRE

4 | ÇA SE PASSE CHEZ VOUS

Actualités de la commune, infos pratiques et états civils.

8 | ENTRE VOUS ET NOUS

Actions en cours de la municipalité.

11 | RENCONTRE

Les Arpents du Soleil : un vignoble d'exception au cœur de la commune.

13 | UN MOMENT D'HISTOIRE

À la découverte du patrimoine de nos villages. Zoom sur l'église d'Escures/Favières.

14 | PARTICIPONS !

Vie associative, culture et tourisme.

16 | À VOS QUESTIONS

Frelon asiatique : comprendre, repérer et agir.



ZOOM SUR

Découvrez les dernières informations sur les travaux de l'école.

Directeur de publication : Cédric Le Cannelier
Comité de rédaction : Colette Gourmez, Cécile Hodemond, Sébastien Chauvet, Nicolas Launay, Laura Ginard
Création graphique : Laura Ginard
Crédits photos : Emmanuel Roze, Sébastien Chauvet, Laura Ginard
Imprimé sur du papier recyclé

Chères habitantes, chers habitants,

Ce premier numéro de Trait d'union – magazine municipal entièrement repensé, tant dans son formalisme que dans sa ligne éditoriale – entend marquer une nouvelle étape dans la communication au sein de notre commune. Nouvelle maquette, nouveaux contenus, ce semestriel entend renforcer les liens qui nous unissent et valoriser notre quotidien partagé.

Il y a quelques semaines, vous m'avez accordé votre confiance. Je prends la mesure du sens que vous avez donné à cette élection. Vous m'avez investi d'un mandat précis, assorti d'attentes concrètes et d'une exigence de résultats légitime. Lors de mon installation, j'ai pris la mesure de mes fonctions. À cette occasion, j'avais déclaré que cette élection nous obligeait et nous engageait. User du pluriel n'était pas anodin. Certes, je suis votre nouveau maire mais nous sommes quinze élus à siéger au sein du conseil municipal. Tous les quinze nous mesurons pleinement nos devoirs envers vous et bien évidemment envers les quatre villages qui constituent notre territoire municipal. Notre statut d'élus locaux nous oblige par la confiance de vos suffrages et nous engage à une action vertueuse.

Ce magazine municipal, intitulé Trait d'union, répond à notre souhait d'obtenir la plus grande cohésion au sein de notre commune. Nonobstant, l'adhésion à un projet collectif ne se décrète pas. Cela suppose que chacun soit entendu, qu'aucun habitant ne soit laissé pour compte. Ce magazine en est l'outil. Plus qu'un bulletin municipal, il se veut l'espace d'information, de partage et de proximité de tous. Il reflète notre vie locale, nos initiatives et nos projets, actuels ou à venir. Agissons ensemble.

Dès ce premier numéro de Trait d'Union, nous vous proposons de choisir le logo communal. Et il en sera ainsi pour tous les projets qui vous concernent. Ils vous seront expliqués clairement, avec leurs contraintes et leurs délais. L'écoute, la rigueur et le compte-rendu régulier de nos actions sont notre leitmotiv et ce magazine en est l'instrument.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Cédric Le Cannelier
Maire de Vendeuvre



© Ouest-France

ÇA SE PASSE CHEZ VOUS

ÉCOLE

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE) : UNE ANNÉE BIEN REMPLIE !

L'arbre de Noël a réuni les familles autour d'un spectacle préparé par les enfants, d'un espace photo festif animé par des papas volontaires, et d'une tombola avec de beaux lots.

La vente de la Chandeleur a une nouvelle fois remporté un franc succès, avec une belle mobilisation des familles.

Pour l'Ascension, l'APE a offert à chaque élève une entrée pour Festyland. Malgré une météo hésitante, la journée fut mémorable !

Seule déception : la kermesse de fin d'année a dû être annulée faute de bénévoles. L'APE lance un appel : rejoignez-nous l'an prochain pour faire encore mieux !





TRAVAUX

OÙ EN SONT LES TRAVAUX ?

Les travaux de rénovation et d'aménagement de l'école se poursuivent dans de bonnes conditions. Les salles de classe sont aujourd'hui bien avancées !

Le projet, tel qu'imaginé à l'origine, évolue au fil de sa réalisation et certains ajustements ont été décidés. Ainsi, la finition du parking, initialement prévue en terre et cailloux, sera revue afin de limiter les désagréments hivernaux liés aux remontées de boue dans les futurs espaces scolaires.

Un retard d'environ un mois est constaté sur la couverture de la salle polyvalente, future salle des fêtes de la commune, ce qui pourrait impacter l'intervention des autres corps de métier. Le chantier progresse mais la livraison du bâtiment est finalement prévue en fin d'année avec près de 2 mois de retard. La rentrée de janvier 2027 devrait pouvoir être réalisée dedans.







TRAVAUX

SUPPRESSION DES PASSAGES À NIVEAU DE GRISY

À l'initiative de la SNCF, cette dernière et l'état ont subventionné la suppression des deux passages à niveau de Grisy en créant une route parallèle à la voie de chemin de fer pour continuer à desservir les chemins de la plaine et des vignes. Seul l'achat des terrains nécessaires à la construction de cette route a été à la charge de la mairie. La réception finale des travaux a été faite le 27 avril dernier.
Restera plus qu'à la SNCF de supprimer définitivement les passages à niveau actuellement condamnés à la circulation. Les travaux sont prévus entre le 15 juin et le 17 juillet. *Plus d'infos sur Panneau Pocket.*

TRAVAUX

RÉFECTION DES ROUTES COMMUNALES

Des travaux d'entretien par gravillonnage et réhabilitation par enrobé seront faits cette année après l'été et sélection d'un prestataire :

- À Escures-sur-Favières : sur le chemin de Mezidon, rue de l'église et rue de la bruyère.

RÉFECTION DES ROUTES, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

La commune assure régulièrement l'entretien et la réfection de ses routes afin de garantir la sécurité et le confort des usagers.

Ces travaux suivent plusieurs étapes :

- diagnostic des voiries,
- définition des priorités selon l'état et le budget,
- préparation des surfaces,
- puis réalisation des revêtements et finitions.

Ces interventions concernent les routes communales, dont l'entretien et le financement **relèvent de la mairie.**

À l'inverse, les routes départementales sont gérées par le Conseil départemental, qui en assure les travaux et l'aménagement à une échelle plus large.

Ce partage des compétences permet un entretien adapté à chaque type de voie.

ÇA SE PASSE CHEZ VOUS



SOCIAL

LE REPAS DES AINÉS

Chaque année en février, la commune réserve un moment privilégié à ses aînés, et cette édition n'a pas fait exception. Plus de 100 personnes se sont retrouvées autour d'une table pour partager un repas convivial et festif, dans une atmosphère chaleureuse et animée. Sourires, échanges et bonne humeur étaient au rendez-vous, faisant de cette journée un véritable temps fort de la vie locale. Ce type de rassemblement témoigne de l'attachement de la commune au lien intergénérationnel et au bien-être de ses habitants les plus anciens. Rendez-vous l'année prochaine !

SOCIAL

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le concours des Maisons Fleuries revient pour l'édition 2026 !

Une belle occasion de mettre à l'honneur jardins, balcons et façades fleuries qui font tout le charme de nos villages. L'équipe passera le samedi 4 juillet pour découvrir vos jardins embellis.

Dès 2027, il sera nécessaire de s'inscrire auprès de la mairie pour participer.



TRAVAUX

COUP DE PROPRE CHEMIN DE CAUVIGNY

Suite à la rupture d'un câble électrique alimentant l'éclairage public de la rue de Cauvigny, une intervention était nécessaire… L'accès aux poteaux était devenu impraticable en raison d'une végétation un peu trop envahissante.

Ni une ni deux, quelques volontaires de la municipalité ont sorti les outils pour débroussailler et élaguer le « chemin de Cauvigny », redonnant ainsi accès au prestataire du SDEC pour intervenir.

Cerise sur le gâteau : ce nettoyage ouvre la voie à un futur classement du chemin en chemin de randonnée par la Communauté de Communes (réservé aux piétons, donc sans circulation de véhicules à moteur). Une bonne nouvelle pour les amoureux de balades nature !

ENTREPRISES

ASSISTANTES MATERNELLES

Aurélie FRIGOUT 33 rue de la bruyère Escures/Favières 09 81 47 96 58	Nelly LEBRUN 23 rue principale Escures/Favières 02 31 20 19 04	Lucie CLEMENT 39 rue principale Escures/Favières 06 82 98 31 50

COMMERCE ITINÉRANT

Yohann FOURET
Boulanger qui passe à Vendeuvre
02 31 90 73 12

ARTISANS / COMMERÇANTS

ALMIN	Alexandre	Pose parquet, agencement cuisine	Vendeuvre	02 50 44 00 72
CALLEC	William	Carrelage	Vendeuvre	06 21 58 58 13
CHAPELLE	Olivier	Maçonnerie, carrelage, cheminée	Vendeuvre	06 70 63 87 64
PINÇON	Cédric	Guêpes, frelons, dératisation	Escures/Favières	06 82 16 49 04
TECHNIKART		Préparation, location et vente karts	Escures / Favières	02 31 20 30 50
HODEMOND	Jérôme	Menuiserie bois et PVC	Vendeuvre	02 31 40 98 72
DUBOIS	Clément	Paysagiste	Vendeuvre	06 11 69 52 91
ROZE	Emmanuel	Bricolage chez particuliers (CESU)	Vendeuvre	06 51 12 00 71
LULU MOTOCULTURE		Réparation machines de jardinage	Escures / Favières	07 63 69 95 33
BRION	Anthony	Taxi	Escures/Favières	06 65 78 66 92
DUCLOY	Kevin	Electricien	Vendeuvre	06 18 42 81 94
CHAPELLE	Viviane	Les pépites de Vivi	Vendeuvre	06 17 73 26 28
LITTLE	Simon	Jardinage (CESU)	Escures/Favières	06 09 07 70 46
PREVOST - POTTIER	Noémie	Négociatrice Immobilière	Moriéres	07 77 28 29 15
POTTIER	Jonathan	Plaquiste, rénovation	Moriéres	06 42 59 17 59
DESCLOS	Éric	Multi services (CESU)	Morières	07 60 61 43 56
CHAUVET	Séverine	Kinésiologue	Escures/Favières	06 25 97 00 80
LEFEVRE	Philippe	Garagiste	Escures/Favières	07 62 63 61 16

QUELQUES RÈGLES DE CONVIVIALITÉ

Pour bien vivre ensemble, quelques règles simples de convivialité sont à respecter au quotidien.

Les nuisances sonores
Les activités bruyantes (bricolage, tonte, travaux…) sont autorisées à des horaires raisonnables :

- en semaine : de 8h à 12h et de 14h à 19h
- le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le dimanche et jours fériés : uniquement de 10h à 12h.

Chien errant ? Animal en divagation ?
Signalez rapidement la situation à la mairie ou contactez un élu. En dehors des horaires d'ouverture, vous pouvez prévenir la gendarmerie.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES
Esmée BRACKX
Léo LECHAP
Lëroy LE VAGUERÈSE
Léo MALEUVRE

MARIAGES
Marc SCHWAR & Jennifer SOREL
Adrien PIQUE & Caroline HERVIEU

DÉCÈS
Didier POTTIER
Kévin TRANCHANT
Jérémie HAGHEBAERT
Hamid HADJ-MOHAND

ENTRE VOUS ET NOUS

LE BUDGET EN QUELQUES MOTS

En avril dernier, le conseil municipal a procédé au vote du budget de la commune, une étape essentielle pour préparer l'année. Le budget fixe les grandes orientations financières : fonctionnement quotidien (écoles, entretien, services…) et investissements (travaux, équipements, projets). Il est élaboré en amont par la municipalité, puis débattu et voté en conseil municipal. Ce vote engage la commune pour l'année.

Il n'est pas envisagé d'augmenter la taxe foncière ni la taxe d'habitation pour 2026.

LES INVESTISSEMENTS 2026

962 000 €

Travaux de l'école
Rappel du coût global du projet : 1 720 000 €

10 800 €

Installationde bornes électriques à Vendeuvre et à Escures-sur-Favières

10 000 €

Réparation d'entretien des toitures des mairies (Vendeuvre, Grisy, Escures/Favières) et des églises (Vendeuvre, Grisy, Morières)

120 000 €

Réfection des routes

6 450 €

Subventions aux associations

Les premières dépenses : du matériel informatique va être acheté pour la mairie et l'école. Des climatiseurs ont été achetés pour les enfants dans la classe en algeco.

QUELLE ACTION LANCER EN PREMIER ?

Comme annoncé dans le programme de notre liste, nous réfléchissons à la mise en place de nouveaux services. Pour vous, quel serait le premier service à développer :

1. Un café bibliothèque ?
2. Un dépôt de pain ?
3. Un dépôt de panier de légumes locaux ?

Votez en scannant le QR code
ou répondez par mail : mairie.vendeuvre@wanadoo.fr

ET SI VOUS DONNIEZ UN COUP DE MAIN À VOTRE COMMUNE ?

Les conseillers municipaux s'investissent chaque jour pour faire de notre commune un cadre de vie agréable et dynamique. Mais certains projets peuvent aussi devenir une belle aventure collective ! Débroussaillage, nettoyage de bâtiments communaux, plantations… si vous avez du temps et l'envie de contribuer, vos bras et votre bonne volonté sont les bienvenus.

Rejoindre ces chantiers participatifs, c'est agir concrètement pour son village tout en créant du lien avec ses voisins.

Alors, prêt à retrousser les manches ? Contactez la mairie, nous serons ravis de vous accueillir !

PENSEZ À PanneauPocket

Les élus de votre commune mettent à jour toutes les semaines l'application. Vous y retrouvez toute l'info du village en temps réel. *À télécharger sur vos smartphone !*



DES IDÉES POUR LA COMMUNE ?

Partagez-nous vos idées pour le développement de la commune. Vous pouvez nous les adresser par mail ou dans la boite aux lettres de vos élus !

JE CHOISIS LE FUTUR LOGO DE MA COMMUNE

Un logo, c'est bien plus qu'un simple dessin : c'est le symbole qui apparaîtra sur tous les documents et communications de la commune. Il doit raconter qui nous sommes en un seul coup d'œil. Notre commune est née du rassemblement de quatre villages. Un logo fort et partagé, c'est créer un sentiment d'appartenance commun, unir nos hameaux sous une même bannière.

Deux propositions ont été élaborées avec soin. À vous de choisir celle qui vous ressemble et qui vous rend fiers !
Votre voix compte. Ensemble, donnons un visage à notre commune !

Exprimez votre choix avant le 30/09 en mairie en entourant votre choix via ce formulaire découpable ou en ligne en scannant le qr code suivant :



CHOIX 1



VENDEUVRE

CHOIX 2

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, ET SI JE M'INVESTIS DANS LA VIE DE LA COMMUNE ?

Tu as entre 9 et 16 ans ? Tu as plein d'idées pour t'investir à Vendeuvre ? Rejoins-nous !

Le Conseil Municipal va créer **le Conseil Municipal des Jeunes** (CMJ). Tu auras l'occasion une fois par mois de t'exprimer sur tes envies et tes besoins pour améliorer notre commune. Chaque mois les idées du CMJ seront portées au Conseil Municipal par un élu. **Une occasion unique pour s'investir !**

Pour cela il faut que tu t'inscrives avec l'accord de tes parents. **Complète le bulletin ci-dessous** avec eux et dépose-le en mairie, ou dans la boite aux lettres d'un élu ! Tu peux également nous l'envoyer sur la boîte mail : *mairie.vendeuvre@wanadoo.fr*

Une fois l'inscription réalisée, nous sélectionnerons 7 enfants pour intégrer le CMJ. Un courrier leur sera adressé par voie postale pour leur indiquer qu'ils sont sélectionnés. Ils seront ensuite membres du CMJ pour une durée d'un an.

JE M'INSCRIS AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Prénom NOM :

Âge :

Adresse principale :

.....

Email :

Téléphone :

Pourquoi je souhaite m'investir ?

.....

.....

.....

Signature du parent :

Signature du jeune :

RENCONTRE

LES ARPENTS DU SOLEIL : UN VIGNOBLE D'EXCEPTION AU CŒUR DE LA COMMUNE



Étienne Fournet
Vigneron à Vendeuvre

Dans le cadre de la mise en lumière des acteurs locaux, nous avons rencontré le nouvel exploitant des vignes des Arpents du Soleil, installé sur la commune depuis 2023. Il nous partage son parcours, son attachement au terroir et ses projets.

Depuis combien de temps êtes-vous installé sur la commune ?
Je suis installé ici depuis 2023, année durant laquelle j'ai repris l'exploitation en tant qu'exploitant, à la suite de Monsieur Gérard Samson.
À l'origine, j'étais installé en cidricole et j'envisageais un départ vers le sud. Mais mon épouse souhaitait rester en Normandie. Nous avons donc cherché une opportunité dans la région, et la reprise des vignes des Arpents du Soleil s'est présentée. Ce projet s'est imposé comme une évidence.

Pourriez-vous nous dire en quelques mots l'histoire de cet endroit ?
L'histoire du site remonte au IXe siècle : les vignes appartenaient alors aux moines de l'abbaye. Par la suite, le seigneur de Grisy, propriétaire du château, possédait également la vigne. Après la Révolution, le vignoble est progressivement tombé en désuétude. Puis une période de prophylaxie viticole a marqué un arrêt durable. Ce n'est que bien plus tard que la vigne a retrouvé sa place sur ce terroir.



Pourquoi cet endroit précisément ?
Nous sommes ici sur un coteau très sec, bénéficiant d'un excellent ensoleillement. C'est ce qui a motivé Monsieur Samson à replanter les vignes en 1995. Aujourd'hui, le vignoble s'étend sur environ 6,6 hectares orientés sud-est, sur un sol calcaire avec une fine couche de terre d'environ 20 cm. Ce terroir rappelle celui des coteaux de Saumur.

Où vendez-vous vos vins ?
Nos vins sont principalement vendus auprès de restaurants de la région ainsi que sur la côte. À l'avenir, nous aimerions développer davantage la vente au verre, afin de faire découvrir nos cuvées à un public encore plus large.

Un dernier mot ?
Ce sont des vins de garde, avec un potentiel de vieillissement qui peut aller de 10 à 30 ans pour certains. Ils évoluent avec le temps, ce qui fait tout leur intérêt et leur singularité. Et pour 2027, nous avons prévu de passer la production en bio !



VOUS SOUHAITEZ VISITER ?

À partir du mois de mai, les visites guidées se font principalement en groupe de 10 à 15 personnes le jeudi, le vendredi et le samedi.

Tarif : 15 € / Gratuit - 18 ans

Les Arpents du Soleil sont ouverts tous les après-midis !

Chemin des Vignes,
Route de Grisy,
14170 Vendeuvre



UN MOMENT D'HISTOIRE



LEXIQUE

Lancette : arc brisé de forme très allongée qui appartient au style gothique. Cet arc brisé très aigu crée des ouvertures hautes et étroites

Archivolte : ensemble de moulures plus ou moins ornementées destinées à un passage ou une entrée.

Colonnette : petite colonne.

L'ÉGLISE D'ESCURES-SUR-FAVIÈRES

Qui mieux que l'illustre archéologue bayeusain Arcisse de Caumont peut nous décrire l'église Saint-Pierre-et-Saint-Jean d'Escures-sur-Favières ?

Comme l'écrit l'éminent historien dans sa *Statistique monumentale du Calvados*, cet édifice religieux se compose d'un chœur, d'une nef et d'une tour ajoutée à l'extrémité occidentale, et sous laquelle s'ouvre la porte principale. Cette tour du XVII^e^ siècle, est couverte d'une calotte en pans coupés en forme de cloche, au sommet de laquelle une petite lanterne sert de pivot à la croix terminale.

La nef quant à elle, a été reconstruite avant la tour. La maçonnerie originelle a été conservée. Aussi certains vestiges de contreforts remontent-ils au XV^e^ siècle.
Le chœur, à chevet droit, est la partie la plus ancienne de cette église.

Les experts s'accordent à dire qu'il remonterait à la fin du XII^e^ siècle, ou aux premières années du XIII^e^ siècle. D'ailleurs, cette date est indiquée par des lancettes dont l'archivolte est portée de chaque côté sur une colonnette de transition ; par la porte bouchée du même style qu'on voit du côté du nord, enfin par la corniche bordée de moulures en têtes de clous[1].

Le cimetière quant à lui renferme plusieurs tombes. La plupart se rapportent à une famille de Malherbe, qui posséda jusque dans la première moitié du XIX^e^ [2] siècle le château d'Escures[3].

À l'est d'Escures, au pied de l'éminence qui porte l'église et le village, passe une ancienne voie romaine, qui vient directement de Percy et se rend à Grisy, à Vendeuvre et à Jort[4]. Cette voie romaine nous permettra de découvrir, au fil des prochains numéros de notre magazine, d'autres monuments historiques qui font la richesse patrimoniale de notre commune.

[1] Arcisse de Caumont, Statistique monumentale du Calvados. Tome 2, Caen, A. Hardel, 1850, p. 353.
[2] Arcisse de Caumont, *Statistique monumentale du Calvados*. Tome 2, Caen, A. Hardel, 1850, p. 354.
[3] Situé face à la mare municipale.
[4] Arcisse de Caumont, *Statistique monumentale du Calvados*. Tome 2, Caen, A. Hardel, 1850, p. 354.

PARTICIPONS !

AGENDA

28 juin
Journée pêche
Étang de Vendeuvre
7h - 18h

5 juillet
Fête des voisins à Morières

ACTIVITÉ DES ASSOCIATIONS

Le club des jonquilles propose toujours ses journées animations un jeudi sur 2, de 14h à 17h tous les mois sauf en juillet et août.

CONTACTS
M.Clairin 02 31 90 53 14
Mme Deslande 02 31 20 18 51
Mme Boisnard 02 31 40 93 71

ÇA SE PASSE À CÔTÉ DE CHEZ NOUS !

Cet été, partez à la découverte des anciennes carrières de Sassy. Le 18 juillet, à 14h, une animation nature vous invite à explorer ce milieu préservé, refuge discret d'une faune et d'une flore exceptionnelles. Une sortie idéale en famille !



COMMENT PROFITER DE L'ÉTÉ ?

L'été est là — et avec lui, une foule d'occasions de sortir, bouger et s'émerveiller. Que vous soyez plutôt nature, culture ou festivités, le Pays de Falaise a de quoi ravir petits et grands.

À pied ou à vélo, la belle saison est idéale pour explorer nos paysages. La Communauté de Communes de Falaise propose 23 boucles pédestres sur près de 290 km de sentiers balisés, valorisant la grande diversité du patrimoine naturel et architectural du territoire. À vélo, la Voie Verte vous mène au pied du château Guillaume le Conquérant, du château de la Fresnaye et offre une vue dégagée sur la plaine depuis les coteaux. Pour les plus sportifs, la traversée de la Suisse Normande à vélo longe les méandres de l'Orne entre falaises et reliefs verdoyants, avec un passage par la spectaculaire Roche d'Oëtre.

Côté animations, les Médiévales de Falaise investissent la cité les 8 et 9 août pour leur 24e édition : tournois de chevalerie, spectacles de rue, marché médiéval et plus de 120 exposants au pied du château ducal. En juillet, les Faltaisies proposent arts de rue, acrobaties et fanfares en plein air, en accès totalement gratuit.

Plus d'infos sur les randonnées et les animations dans le Pays de Falaise : www.falaise-suissenormande.com



Bonne nouvelle : il est tout à fait possible, à moindre coût, de créer une petite mare chez soi et ainsi contribuer, à son échelle, à la protection de la nature.







LES MARES : DE PETITS TRÉSORS POUR LA BIODIVERSITÉ

Souvent discrètes, les mares jouent pourtant un rôle essentiel pour la biodiversité locale. Elles offrent un habitat précieux à de nombreuses espèces : amphibiens, insectes, oiseaux ou encore plantes aquatiques.

Récemment, quelques membres de l'équipe municipale ont participé, aux côtés de l'Office français de la biodiversité, à un inventaire des amphibiens présents sur la commune. Ces opérations scientifiques ont été menées sous couvert d'autorisations administratives pour pouvoir capturer et manipuler ces espèces.

Cette démarche a permis de confirmer la présence de différentes espèces de tritons (palmés et alpestres) et de la grenouille agile. Ces espèces sont protégées et pour la grenouille agile son habitat est également protégé. Au-delà de souligner toute la richesse écologique de ces milieux, leur présence classe toutes les mares de la commune en zone protégée.

Véritables refuges, les mares participent à l'équilibre naturel et méritent toute notre attention. Les préserver, les entretenir et éviter leur dégradation est essentiel pour maintenir cette biodiversité fragile.

Une mare, c'est un petit espace… pour une grande richesse vivante !

Pour aller plus loin, découvrez l'article de Jardiner Autrement : www.jardiner-autrement.fr/amenager-une-mare-pour-accueillir-la-biodiversite-au-jardin/

À VOS QUESTIONS !

LES FRELONS ASIATIQUES, COMPRENDRE, REPÉRER ET AGIR



Frelon asiatique
3cm taille réelle



Frelon commun
jusqu'à 4 cm

De plus en plus présent sur notre territoire, le frelon asiatique (Vespa velutina) représente un enjeu pour la biodiversité et peut aussi constituer un risque pour les habitants.

COMMENT SE CONSTRUIT UN NID ?
Au printemps, une reine fonde un petit nid primaire sous abri. La colonie grandit, puis migre en été vers un nid secondaire, plus grand et souvent en hauteur. À l'automne, il peut abriter plusieurs milliers d'individus avant de disparaître en hiver, sauf les futures reines.

COMMENT REPÉRER UN NID ?
- Un va-et-vient régulier d'insectes au même endroit
- Un nid sphérique ou ovale, souvent en hauteur, pouvant atteindre 60 à 80 cm
- Des frelons en chasse autour des ruches, jardins ou points d'eau

Les nids primaires sont petits et discrets, tandis que les nids secondaires sont plus visibles mais parfois cachés dans le feuillage.

QUE FAIRE EN CAS DE DÉCOUVERTE ?
- Ne pas s'approcher ni tenter de détruire le nid soi-même : les frelons peuvent devenir très agressifs.
- Signaler rapidement la présence du nid à la mairie.
- La destruction des nids doit être réalisée par des professionnels spécialisés.

UN ENJEU COLLECTIF
Le frelon asiatique est un prédateur redoutable pour les pollinisateurs et participe au déséquilibre des écosystèmes. La vigilance de chacun est donc essentielle pour limiter sa propagation.



Fondatrice hivernant dans le sol



Construction du nid primaire par la fondatrice



Construction du nid secondaire par la colonie



Nid secondaire de grande taille



Détérioration du nid l'hiver

Je veux en savoir plus :
www.fredon.fr/sante-humaine/frelon-pattes-jaunes